



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

ZEP

Question écrite n° 20846

Texte de la question

M. Marc Dolez demande à M. le ministre de l'éducation nationale de bien vouloir d'une part lui dresser un bilan des actions menées dans les collèges classés « ambition réussite » et d'autre part lui indiquer les leçons qu'il se propose d'en tirer.

Texte de la réponse

Le dispositif des réseaux « ambition réussite » a été mis en place à partir de mars 2006. Depuis la rentrée scolaire 2007, il compte 253 collèges publics « ambition réussite » qui rassemblent autour d'eux les 1 738 écoles de leur secteur, répartis dans l'ensemble des trente académies. Les réseaux « ambition réussite » reposent sur la volonté de cibler les efforts sur un nombre limité d'écoles et d'établissements qui concentrent les plus grandes difficultés. Cette politique affirme avec clarté la détermination de l'éducation nationale à donner plus à ceux qui ont moins, afin d'offrir à tous des chances de succès égales. Les réseaux « ambition réussite » ont un objectif majeur : améliorer les résultats des élèves, en portant notamment une attention particulière aux démarches pédagogiques qui y sont mises en oeuvre. Pour atteindre cet objectif de réussite pour tous, d'importants moyens ont été attribués. Les réseaux « ambition réussite » ont été renforcés par des principaux adjoints, des infirmières et des assistantes sociales. 1 000 enseignants supplémentaires affectés dans les réseaux « ambition réussite » ont été en partie déchargés de leur service, pour prendre part aux programmes personnalisés de réussite éducative (PPRE), cointervenir dans les classes, partager leur service entre le premier et le second degrés, intervenir dans le cadre de services croisés et en lien avec les maîtres surnuméraires du premier degré, le cas échéant participer à l'éducation à la citoyenneté, procéder à des échanges de services entre les enseignants afin de permettre à l'ensemble des membres du réseau de profiter de la nouvelle organisation et de libérer du temps pour le travail en équipe... Enfin, 3 000 assistants pédagogiques viennent en appui à l'ensemble des actions mises en place, en direction notamment des élèves qui rencontrent des difficultés. La mise en place rapide de ces réseaux permet d'avoir aujourd'hui le recul nécessaire pour dresser le bilan d'une année pleine de fonctionnement. L'organisation et le pilotage ont été simplifiés et chacun des réseaux « ambition réussite » est désormais piloté par une instance unique, le comité exécutif. La contractualisation est devenue systématique avec l'académie. Quatre séminaires interacadémiques de deux jours suivis d'une journée nationale conclusive ont permis de mettre en évidence les premières avancées : l'instauration de liens étroits entre les écoles et les collèges qui les entourent permet d'affirmer plus distinctement la continuité de la scolarité obligatoire et d'éviter une partie des difficultés qui surgissent au moment de l'entrée au collège ; l'articulation des dispositifs temps scolaire et hors-temps scolaire est renforcée ; les relations avec les familles sont développées ; l'expérimentation pédagogique est encouragée, notamment en ce qui concerne l'organisation de la journée et de la semaine scolaire et développement de passerelles entre les premier et second degrés ; l'accompagnement des équipes par les corps d'inspection se renouvelle ; la formation continue est renforcée ; les partenariats avec des entreprises, des associations ou des fédérations professionnelles se développent ; des évaluations rigoureuses sont programmées. Deux ans après leur naissance, les réseaux « ambition réussite » ont déjà obtenu des résultats importants. Pour atteindre les

objectifs qui leur ont été fixés, ils doivent travailler dans trois directions : la mobilisation de tous les acteurs du pilotage auprès des réseaux « ambition réussite », système récent qui demande encore à être renforcé ; l'innovation pédagogique qui doit permettre de proposer des solutions adaptées à tous les élèves en difficulté ; la réduction des écarts dans les performances scolaires des élèves.

Données clés

Auteur : [M. Marc Dolez](#)

Circonscription : Nord (17^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 20846

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 avril 2008, page 3177

Réponse publiée le : 23 septembre 2008, page 8221